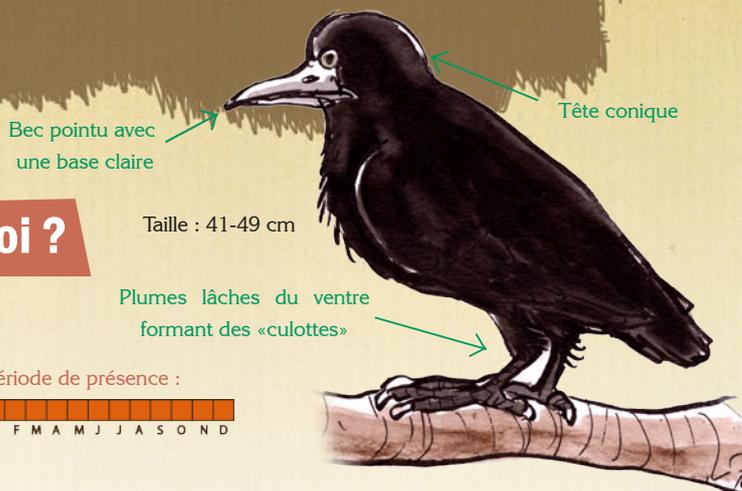


Le Corbeau freux



Taille : 41-49 cm

Cette espèce niche-t-elle chez moi ?

Quelques indices...

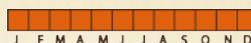


Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

Phénologie

Migrateur partiel, il est présent toute l'année en Bourgogne. Il est souvent confondu avec d'autres espèces de corvidés, notamment la Corneille noire.

Période de présence :



Bec sombre et arrondi / Sommet de la tête plate



Taille : 44-51 cm

Corneille noire

Œil pâle / Gris



Taille : 30-34 cm

Choucas des tours

bec très puissant



Taille : 54-67 cm

Grand Corbeau



Les corbeaux freux nichent en colonie dans de grands arbres, contrairement aux corneilles.

Une corbeautière (colonie)



Reproduction

● **Sa fidélité pour son partenaire est sans faille**, et s'il le peut, le couple réoccupera chaque année le même nid qu'il consolidera un peu plus à chaque fois. En mars, la femelle pond 3 à 5 oeufs qu'elle couve de 17 à 20 jours. Après l'éclosion, les jeunes quittent le nid au bout d'environ 35 jours.

Habitat

● Le Corbeau freux habite les **campagnes cultivées et les villes**. Espèce grégaire, ils se regroupent en colonie pour nicher dans une **corbeautière**, qui peut comprendre plusieurs centaines de nids. Le nid volumineux est composé de branches, d'herbes sèches, garnie de mousse et placée à grande hauteur souvent dans un peuplier ou un platane. La corbeautière n'est fréquentée que durant la saison de reproduction (mars-août). En hiver, il se regroupe en **immenses dortoirs** souvent avec le Choucas des tours et la Corneille noire.

Autres indices de présence

● **Rumeur bruyante** à l'époque des constructions des nids et des accouplements.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN BOURGOGNE, RENDEZ-VOUS SUR L'ENCYCLOPÉDIE DE LA NATURE EN LIGNE SUR WWW.BOURGOGNE-NATURE.FR



Quel est le statut de l'espèce ?



La Loi

L'espèce est **chassable** et classée **nuisible** dans les 4 départements bourguignons, suite à l'**ARRÊTÉ DU 30 JUIN 2015**, en lien avec les dégâts causés localement dans les cultures au moment des semis.



Menaces

Les **tirs fréquents dans les colonies peuvent à terme mener à une baisse globale des effectifs**. Par ailleurs d'autres espèces, qui elles sont protégées, peuvent se trouver au sein des corbeautières (Choucas des tours, Buse variable, Faucon crécerelle, Hibou moyen-duc...) et leur dérangement en période de nidification est interdit (Article L411-1 du code de l'environnement).

Etat des populations

La **tendance des populations en France est à la régression** (estimée à -17% depuis 10 ans, source MNHN 2010). L'espèce n'est pas présente partout en Bourgogne (absente dans une majeure partie du Morvan).



Quels sont les problèmes ?

- **Friands des semences en cultures**, ils se regroupent, par endroit, en grand nombre dans les champs pendant les semis ou après les moissons à la recherche des graines, ce qui n'est pas apprécié par les agriculteurs. Il **joue pourtant un rôle très important dans l'écosystème et la régulation de nombreuses espèces** par son régime alimentaire omnivore (insectes et campagnols par exemple). Il est également un très **bon nettoyeur naturel en ville**.
- Une colonie de corbeaux passe en effet difficilement inaperçue pouvant causer des nuisances sonores. S'ils paraissent assez peu mélodieux et variés, ces cris ont une utilité pour eux car ils **leur permettent de garder le contact**. Ils ne dureront d'ailleurs que quelques mois aux abords de la corbeautière.
- Les corbeautières à proximité des villes peuvent parfois engendrer des problèmes de saleté due aux fientes des oiseaux.



POUR LES RECONNAÎTRE
C'EST SIMPLE : LA CORNEILLE NOIRE
EST TOUTE NOIRE ALORS QUE LE
CORBEAU FREUX EST TOUT NOIR
AUSSI, SAUF LE BEC...



Conseils pour bien cohabiter



Attention

- **Eviter la méthode soumise à autorisation préfectorale** spécifique qui consiste à réaliser des tirs au sein des corbeautières (interdiction de tirer directement dans les nids). Elle **provoque en général le déplacement de la colonie**, ce qui ne fait souvent que déplacer un peu plus loin le problème vis-à-vis des cultures mais ne le résout pas. *Pour rappel, les tirs et le piégeage hors période de chasse sont très réglementés et les dates et lieux sont définis de façon précise par département (ARRÊTÉ DU 30 JUIN 2015).*
- Avant d'avoir recours à la destruction de l'espèce, il est important de rechercher et de mettre en place d'autres méthodes de protection des cultures. **Différents systèmes existent pour effrayer les corbeaux, VOIR ICI** durant les quelques jours critiques qui suivent les semis.

- **Conserver la diversification des paysages** (haies, bosquets) qui limite par ailleurs les grands regroupements.

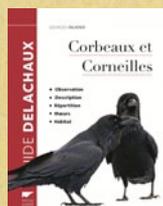


Aménagements

- Aider les Corbeaux freux à construire leurs nids en leur fournissant des **matériaux pour mieux les «contrôler»**. **POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS ICI**
- **Espèce sociable par excellence**, il cohabite aussi bien avec ses nombreux congénères en toutes saisons et avec l'homme auprès duquel il vit le plus souvent. En prenant le temps de l'observer on découvrira que c'est un joueur invétéré et qu'il montre des signes d'intelligence, comme les autres corvidés.

En cas de constat de non respect de la loi, N'hésitez pas à contacter les associations relais en Bourgogne, ICI, ou l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage, ICI !

Pour en savoir plus...



Corbeaux et Corneilles : Georges Olioso



Les oiseaux de Saône-et-Loire : Bourgogne-Nature



Corbeaux freux : ASPO / Birdlife Suisse



La Nature sur le pas de la porte. Bourgogne-Nature Junior n°4. Bourgogne-Nature

Cette fiche technique est mise en page par :

Société d'histoire naturelle d'Autun
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 78 79 72
shna.autun@orange.fr



BOURGOGNE-NATURE
Maison du Parc
58230 Saint Brisson
03 86 76 07 36
contact@bourgogne-nature.fr
www.bourgogne-nature.fr

et rédigée par :



EPOB
Espace Mennetrier
Allée Célestin Freinet
21 240 TALANT
03 80 71 33 10
federation.ornithologie@epob.fr

Avec le soutien financier de :

